



IMPRIMER

RETOUR

Bourse de recherche de l'AFAU

Date de mise à jour de cette fiche : [04/02/2013]

L'AFAU, Association Française des Amblyopes Unilatéraux a créé, depuis l'année 1999, une bourse pour assurer un revenu à un chercheur pendant un an. Cette bourse est payée en 4 fois, par virement bancaire, au début de chaque trimestre, 1er juin, 1er septembre, 1er décembre et 1er mars.

Les travaux projetés par le récipiendaire de la bourse devront concerner un projet de recherche dans les domaines suivants :

- diagnostic et/ou thérapeutique d'affections oculaires unilatérales ou à potentialité bilatérale retardée,
- diagnostic précoce de l'amblyopie unilatérale,
- intégration professionnelle des amblyopes unilatéraux.

Les travaux comportant un conflit d'intérêt ne seront pas retenus, en particulier ceux consacrés à un médicament commercialisé ou en voie de commercialisation.

Domaine : Pathologies unilatérales de l'oeil
Montant : 27000 €
Renouvellement : Non défini
Destination : ND

Dates limites

[28/02/2013]
[04/03/2011]
[06/03/2009]
[15/03/2008]
[28/02/2005]

Coordonnées

Adresse : A.F.A.U. – 11 rue Clapeyron - 75008 PARIS
Téléphone : 01 43 87 04 11
Fax : 01 48 87 05 33
Courriel : voir@voiretprevoir.net
Web : <http://www.afau.asso.fr/page/bourse-de-recherche.html>
Web(bis) : <http://www.afau.asso.fr/public/527/telechargement/bo-12-001reglmtbourse2013.pdf>